

ARRETE N°020/UK/P/VP/SG/19

Fixant les frais de production et de délivrance de diplômes et attestations de diplôme
à l'Université de Kara

Le Président de l'Université de Kara, Président du conseil,

Vu la loi n°97-14 du 10 septembre 1997 portant statut des Universités du Togo, ensemble les textes qui l'ont modifiée ;

Vu le décret n°1999-011/PR du 21 janvier 1999 portant création de l'Université de Kara ;

Vu les décrets n°2003-280/PR du 03 décembre 2003, n°2007-128/PR du 17 octobre 2007 et n°2015-079/PR du 28 octobre 2015 portant création des facultés à l'Université de Kara ;

Vu le décret n°2008-006/PR du 21 juillet 2008 instituant le système Licence, Master, Doctorat (LMD) dans l'enseignement supérieur du Togo ;

Vu le décret n°2016-030/PR du 11 mars 2016 portant nomination du Président de l'Université de Kara ;

Vu l'arrêté n°060/2017/MESR du 27 juin 2017 portant création de l'Institut Supérieur des Métiers de l'Agriculture à l'Université de Kara ;

Vu la déclaration de politique qualité du Président de l'Université de Kara le 25 avril 2016 ;

Vu la communication du Président de l'Université de Kara en date du 28 juin 2019 sur les documents infalsifiables ;

Considérant les nécessités de service,

ARRETE :

Article 1 : Les frais de production et de délivrance de diplômes et d'attestations de diplôme à l'Université de Kara sont fixés suivant le tableau ci-après :

TYPE DE DIPLOMES ET D'ATTESTATIONS SECURISES	MONTANT (CFA)	
	DIPLOMES	ATTESTATIONS DE DIPLOME
Diplôme d'Etudes Générales (DEUG)	6 000	3 000
Licence	6 000	3 000
Maîtrise	6 000	3 000
Master	10 000	4 000
Doctorat	15 000	6 000

Article 2 : Le Directeur des Affaires Académiques et de la Scolarité est chargé de l'application du présent arrêté.

Article 3 : Sont abrogées toutes dispositions antérieures contraires.

Article 4 : Le présent arrêté, qui prend effet pour compter de la date de sa signature, sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Kara, le 03 JUIL 2019

Le Président,




Prof. Komla SANDA

Ampliations

MESR	01
Poce/UK	02
SG/UK	02
AC-SF/UK	02
Decanats/Directions	14
Conseillers	04
Autres services	03
Archives	01